



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juin 2025

Délibération n°2025041

Date de convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 29

Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :



L'an deux mille vingt-cinq et le dix juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Xavier MOUREAU, Corinne MARTIN, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjoints, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, François PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Benoît VALENZUELA, Conseillers.

Excusés :

Jérôme DEMOTIER pouvoir à Nicolas PAGET

Cendrine PRIANO-LAFONT pouvoir à Lysiane VOISIN

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

SEJ / PARTICIPATION DES FAMILLES/ MINI SEJOUR PASSERELLE ACCUEIL JEUNES/CLSH DU 11 AU 13 AOUT 2025 A SAINT MICHEL DE L'OBSERVATOIRE

L'accueil jeunes et le centre de loisirs organiseront un mini séjour passerelle entre ces 2 structures du lundi 11 au mercredi 13 août 2025 à SAINT MICHEL DE L'OBSERVATOIRE.

Ce mini séjour offre une capacité d'inscription de 16 places, 10 pour l'accueil jeunes et 6 pour le centre de loisirs et mobilisera 2 animateurs.

Le coût total du séjour est estimé à 3 998 €, soit un prix de revient moyen par enfant de 249.88 €.

La CAF participe à hauteur de 960 €.

Le montant moyen demandé aux familles pour l'inscription est fixé à 100 € par participant, (majoration de + 25% pour les extérieurs) soit une participation moyenne de 1 600 €.

Le différentiel entre dépenses et recettes sera financé par le budget annuel de fonctionnement alloué à l'accueil jeunes et au centre de loisirs. Le montant est estimé à 1 438 €, soit 36 % du prix de revient du séjour.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le mini séjour passerelle de l'accueil jeunes et du centre de loisirs à SAINT MICHEL DE L'OBSERVATOIRE, du lundi 11 au mercredi 13 août 2025 tel que décrit précédemment.

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement du mini séjour passerelle de l'accueil jeunes et du centre de loisirs à SAINT MICHEL DE L'OBSERVATOIRE du lundi 11 au mercredi 13 août 2025.
- **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025 de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

Budget prévisionnel
Minicamps AJ + CLSH St Michel de l'observatoire
Du 11/08/2025 au 13/08/2025

CHARGES	1h40 de route	
	2	3
	Nombre d'animateurs : 2	
	Nombre de jour : 16	
	Nombre d'enfants : 3	
	PRODUITS	
Hébergement Prestation + activités	2 543,00 €	1 600,00 €
Séance astro Journée		Courth
Séance Planétarium		Ext
Veillée d'Observation		€
Péage + Carburants		960,00 €
Alimentation	150,00 €	
Majoration Salaires	180,00 €	
Pharmacie	1 100,00 €	
	25,00 €	
TOTAL	3 998,00 €	3 998,00 €

Tranches	
T1	T2
90,00 €	100,00 €
112,50 €	125,00 €
	137,50 €

Prix de revient par enfant : 3 998,00 € : 16 enfants = **249,88 €**
 soit pour 1 enfant **249,88 €**

* 100,00 € Famille
 * 60,00 € CAF/MSA
 * 89,88 € Commune **36 %**

